

République du Bénin

Cour constitutionnelle



GREFFE

N° 087 / CC/GEC

**DEUXIEME CHAMBRE DE MISE EN ETAT
RÔLE DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2024
A 10 HEURES**

(AUDIENCE DE VACATION)

**LIEU : Salle des audiences publiques de la Cour constitutionnelle
sise à Ganhi, avenue Gouverneur général PONTY à Cotonou**

N° D'ORDRE	N° DU RECOURS	REQUERANT	REQUIS	OBJET	OBSERVATIONS
01	1608/293/REC-24 du 05/08/24	Hermane AKOTEGNON	Juge du cabinet des mineurs du TPI de Porto-Novo	Recours pour inconstitutionnalité d'une détention provisoire.	
02	1616/294/REC-24 du 05/08/2024	Tolomè Boris Bérenger SOGLO	Président de la Commission de l'instruction de la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme	Recours pour détention provisoire arbitraire, vice de procédure et violation de droits humains.	
03	1617/295/REC-24 du 05/08/2024	Hervé YALO	Président de la Commission de l'instruction de la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme	Recours pour détention provisoire arbitraire, abusive et violation de droits humains.	
04	1645/297/REC-24 du 08/08/2024	Oumarou AROUNA	Président de la Commission de l'instruction de la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme	Recours pour détention provisoire arbitraire, vice de procédure et violation de droits humains.	
05	1648/298/REC-24 du 09/08/2024	- Joël ATALE - William ATALE	- Juge d'instruction du 4 ^{ème} cabinet du TPI de Cotonou - Procureur de la République près le tribunal de première instance de première classe de Cotonou.	Recours pour détention abusive et pour non- exécution de la décision DCC 24-078 du 16 mai 2024 de la Cour constitutionnelle.	



06	1666/305/REC-24 du 12/08/2024	Abdoul Aziz ASSOGBA	Président de la Commission de l'instruction de la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme	Recours pour détention provisoire arbitraire, vice de procédure et violation de droits humains.	
07	1667/306/REC-24 du 12/08/2024	Parfait MAIGA	Président de la Commission de l'instruction de la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme	Recours pour détention provisoire arbitraire, vice de procédure et violation de droits humains.	
08	1668/307/REC-24 du 12/08/2024	Aboubakar OUSMANE	Président de la Commission de l'instruction de la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme	Recours pour détention provisoire abusive, arbitraire et illégale pour caducité d'une ordonnance de placement en détention provisoire.	
09	1668/308/REC-24 du 12/08/2024	Fara TOKO	Président de la Commission de l'instruction de la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme	Recours pour inconstitutionnalité d'une détention provisoire.	

Cotonou, le 18 SEPT 2024

Le Greffier en chef,



Sylvestre FARRA